

## CRELAN FUND

Société d'investissement à capital variable publique de droit belge à compartiments multiples  
ayant opté pour des placements répondant aux conditions de la directive 2009/65/CE

(Sicav)

Société anonyme

Siège : Avenue du Port, 86C bte 320 – 1000 Bruxelles

RPM (Bruxelles) : 0830.158.563

Bruxelles, le 9 septembre 2022

### AVIS D'INFORMATIONS

Les actionnaires de **CRELAN FUND**, société anonyme, sicav publique de droit belge (ci-après « la Sicav »), sont informés des modifications suivantes apportées au prospectus de la Sicav :

#### 1. Modification de la fréquence du calcul de la valeur nette d'inventaire (« VNI »).

Le calcul hebdomadaire de la VNI de chacun des compartiments EconoFuture et EconoNext sera remplacé par un calcul quotidien.

#### 2. Désignation d'un sous-distributeur.

Le distributeur global *Crelan S.A.* a pris la décision de nommer comme sous-distributeur *AXA Bank Belgium (Sylvain Dupuislaan 251, 1070 Anderlecht)*.

#### 3. Rémunération du commissaire.

Suite à la désignation de Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SC s.f.d. SCRL par l'assemblée en tant que commissaire de la Sicav, la rémunération sera également mise à jour. Le commissaire percevra par compartiment et par an une rémunération de 4.250,00 euro (hors TVA).

Les actionnaires qui ne sont pas d'accord avec ces changements peuvent demander le rachat de leurs parts sans frais, sauf taxes éventuelles, pendant un mois, à compter du présent avis aux actionnaires.

Les modifications mentionnées ci-dessus entreront en vigueur à partir du **10 octobre 2022**.

Le rapport annuel, le prospectus et les documents d'informations clés pour l'investisseur sont disponibles sur demande et sans frais, en français et en néerlandais, au siège de la Sicav, auprès de CACEIS Bank, Belgium Branch (Avenue du Port 86C, b320, 1000 Bruxelles) qui assure le service financier ([legal.be@caceis.com](mailto:legal.be@caceis.com)) ou dans les agences de CRELAN S.A. Ces documents sont également consultables sur le site internet suivant : [www.crelan.be](http://www.crelan.be).

Enfin, nous vous informons que les valeurs nettes d'inventaire sont publiées dans les journaux belges à diffusion nationale suivants : « De Tijd » et « L'Echo ».

Le conseil d'administration